

OFFRE D'EMPLOI

Partenaire en ressources humaines – santé, sécurité et mieux-être au travail

Régulier temps complet



Numéro de concours : 2023-2024NS08

Horaire de travail : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi

Entrée en fonction prévue : Janvier 2024

Échelle salariale : 50 150\$ - 92 027\$

Date et heure de fin de l'affichage externe : 7 décembre 2023 à 16 h 30

Le **Collège de Rosemont** est un établissement d'enseignement supérieur fier de sa culture, de son implication dans le milieu et de ses traditions. Son souci de s'adapter aux changements rapides qui touchent la population étudiante, le marché du travail et le savoir l'amène à demeurer en constante évolution. Reconnu pour son côté innovateur et humain et pour son orientation vers l'avenir, il a intégré au cœur même de son identité le développement durable.

Description du poste

Sous la supervision de la direction adjointe aux ressources humaines – personnel enseignant, francisation, santé et mieux-être au travail, vous aurez comme mandat de promouvoir et mettre en place, par des actions concrètes, le développement et le maintien d'une culture en santé et mieux-être au Collège auprès de tous les membres de la communauté. Vous serez responsable de la gestion des différents dossiers d'invalidité, d'accidents de travail, des mesures de prévention en santé et sécurité du travail ainsi que celles en matière de mieux-être.

Vous êtes une personne...

- Vous êtes une personne créative, inspirante et dynamique
- Rigoureuse et dotée d'un esprit d'analyse critique
- Positive, curieuse et qui fait preuve d'initiative
- Orientée vers le travail d'équipe et la collaboration
- Dotée d'habiletés relationnelles hors du commun
- Organisée avec un souci du détail et un excellent sens des priorités
- Discrète avec une solide éthique professionnelle
- Ayant une connaissance approfondie de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et de la Loi sur la santé et la sécurité du travail
- Ayant une connaissance des bonnes pratiques en matière de promotion de la santé et du mieux-être au travail

Vos principales responsabilités

- Administrer les dossiers d'invalidité (assurance-salaire) et d'accidents de travail (CNESST) et des autres régimes d'indemnisation sur les plans administratif, médical et légal
- Assurer une prise en charge proactive et rassurante des dossiers relatifs aux personnes salariées absentes du travail, notamment, en les informant sur leurs droits et obligations
- Développer une compréhension du dossier et des facteurs contribuant ou nuisant à un prompt retour au travail et documenter ces données
- Proposer, dans une approche proactive, des plans d'action et des pistes de solutions afin de faciliter la réintégration de la personne salariée dans son milieu en collaboration avec toutes les personnes intervenantes pour garantir un retour au travail au moment opportun en tenant compte des différents obstacles
- Assurer différents suivis auprès des personnes et instances concernées
- Assurer l'élaboration et la mise en place des stratégies permettant d'assurer l'optimisation des processus et des programmes de prévention en matière de santé et sécurité au travail
- Assurer l'élaboration et la mise en place de mesures structurantes favorisant la santé globale et le mieux-être
- Siéger et participer à différentes rencontres et comités
- Participer, au besoin, au CRT ou toute autre activité en lien avec le maintien de bonnes relations avec les syndicats
- Coordonner ou participer à divers projets de développement organisationnel
- Effectuer toutes autres tâches connexes

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle (Baccalauréat) dans un champ de spécialisation approprié, notamment en gestion des ressources humaines, relations industrielles ou administration avec profil ressources humaines
- Détenir au moins trois (3) années d'expérience en lien avec l'emploi ou une formation ou de l'expérience jugées équivalente
- Bonnes habiletés de rédaction et maîtrise de la langue française
- Être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA/CRIA)

Atout

- Détenir une formation en santé et sécurité au travail

Conditions de travail

Faire partie de la communauté du Collège de Rosemont c'est bénéficier de...

- 4 semaines de vacances offertes après une année de service
- 7 journées maladie et 13 jours fériés
- Congés entre Noël et le jour de l'an (fermeture du Collège)
- Régime de retraite avantageux (RREGOP) et Régime d'assurances collectives
- Programme d'aide aux employés
- Programme volontaire de télétravail en mode hybride pour les postes admissibles
- Coopérative de solidarité santé et clinique-école d'acupuncture

C'est aussi intégrer un milieu soucieux de l'environnement et de l'écocitoyenneté

- Jardin collectif et différents comités pour s'impliquer dans la communauté
- Programme de compostage et programme de réduction des objets à usage unique
- Coop avec des produits écologiques réutilisables
- Pistes cyclables à proximité, stations de Bixi sur le terrain du Collège

Pourquoi joindre l'équipe ?

- Pour joindre une équipe expérimentée ayant à cœur la réussite des élèves du milieu collégial
- Pour travailler dans un milieu chaleureux et stimulant, où tout le monde se connaît et où plus de 100 communautés culturelles se côtoient
- Pour intégrer un collège qui s'implique avec des partenaires et des citoyens du quartier

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Le Collège de Rosemont souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes en situation de handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les Autochtones à présenter leur candidature.

Envoyer votre candidature

Afin de participer à notre processus de sélection, vous devez déposer votre candidature au lien suivant :

[Partenaire en ressources humaines – santé, sécurité et mieux-être au travail \(non syndiqué\) \(P600\)](#)

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.